

P M E et argent sale

**Risque d'infiltration par
des blanchisseurs**

14 mai 2011

Sommaire

1. Problématique du blanchiment
2. Remèdes

1. Problématique du blanchiment

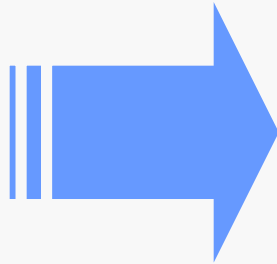
- Origines de l'argent sale
- Techniques de blanchiment et risque spécifique PME
- Enjeux économiques et sociaux

Deux types d'acteurs

- Acteurs traditionnels
 - Cosa Nostra, Camorra, ...
 - mafias russes et albanaises
 - Yakuzas
 - Triades
 - cartels d'Amérique latine
- Acteurs « honnêtes »
 - hommes d'affaires, banquiers
 - juges, policiers
 - hommes politiques,...

Deux niveaux

**Acteurs
traditionnels**

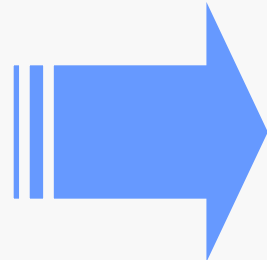


**Argent
noir**



**ARGENT
SALE**

**Acteurs
« honnêtes »**



**Argent
gris**

Argent noir : le bénéfice de l'horreur

- Drogue
- Trafic d'êtres humains
- Vol, contrebande, contrefaçon
- Crime contre l'environnement
- Financement du terrorisme

Argent gris : « sans victime »

- Délits d'initiés
- Commissions d'intermédiaires
- Faux bilans
- ...

Argent noir	Activités illégales avec une part légale minoritaire	Argent gris
<p>Drogue (production, transport, vente) Trafic d'êtres humains (proxénétisme et prostitution, commerce pédophile, organes humains, esclavage, enlèvements, main-d'œuvre immigrée) Cambriolages, Vols à main armée, Détournements de matières premières, Pillages d'œuvres d'art Contrebande (cigarettes, alcool, lames de rasoir, silicone) Trafic de produits hors commerce (ivoire, espèces animales protégées) Racket, Escroqueries Jeux clandestins</p>	<p>Trafic d'armes (violation d'embargo, vente aux réseaux terroristes, etc.) Travail clandestin Détournement de marchés publics et de subventions Pots-de-vin sur les marchés publics, Corruption Fraude fiscale (impôt sur le revenu, TVA) Réseaux de fausses factures Contrefaçon (luxe, textile, pièces détachées automobiles) Prêts usuraires Caisses noires des casinos</p>	<p>Commissions d'intermédiaires sur les contrats à l'exportation (armement, aéronautique) Délits d'initié Entente et abus de positions dominantes Trafic d'influence Évasion fiscale Présentation de faux bilan Abus de biens sociaux Financement occulte des partis politiques</p>

Le risque PME

Les PME peuvent être touchées, et ce de plus en plus, compte tenu du durcissement de la réglementation et des contrôles bancaires

Les blanchisseurs ont besoin de nouveaux débouchés et de circuits alternatifs

Le risque PME

Les PME offrent

- la discrétion attendue
- la rapidité des circuits courts
- « l'insoupçonnabilité » de la part des autorités

Le risque PME - 3 niveaux

1. Personnel interne & externe

- Corruption
- Infiltration
- Détournements

2. Investisseurs & prêteurs

- Apports de fonds
- Prêt adossé

3. Clients & fournisseurs

1. Le risque PME / personnel

- Corruption (30 Mds €/an en France)
- Infiltration (Direction financière ou comptable, Direction Export, Avocat d'affaires)
Va permettre par exemple d'établir de fausses commandes
Ou encore d'utiliser l'entreprise comme intermédiaire de transactions
- Détournement de chèques (endossement)

2. Le risque PME / investisseurs & prêteurs

- Prêt adossé
- Banques corrompues
- Apport de fonds

Banques corrompues : les banques françaises dans les Îles Caïman en 2000

- ✓ **BNP**
- ✓ **Banque Sudameris**
- ✓ **BNP Paribas Private Bank and Trust Cayman limited**
- ✓ **Crédit Agricole Indosuez, Crédit industriel et commercial**
- ✓ **Crédit Lyonnais, Inchauspe Bank corporation**
- ✓ **Indosuez Trust Company (Cayman)Ltd**
- ✓ **Natexis Banques Populaires**
- ✓ **Paribas**
- ✓ **Société Générale**

Source : Autorité monétaire des îles Caïman – citée par rapport AN

Banques corrompues : l'exemple russe

10.000 organisations criminelles comptant 150.000 membres contrôlent de 25 à 40% du PNB de la Russie.

Ces organisations possèdent ou dirigent dans le pays :

- 40% des entreprises privées,
- 60% des entreprises d'État,
- **80% des banques.**

3. Le risque PME / clients & fournisseurs

- **Fournisseurs**

- Fausses factures (intégration argent sale)
- Utilisation frauduleuse des en-têtes (faux bons de commande)

- **Clients**

- Paiements depuis l'étranger
- Utilisation frauduleuse des en-têtes (fausses factures et surfacturation permettant d'expatrier les fonds illicites, homonymie)
- Endossement d'un CREDOC dans un contrat de fournitures (blanchiment entre les 2 parties initiales dans un faux CREDOC)
- Achats immobiliers

Enjeux économiques et sociaux

- Impacts bénéfiques

- Tout le monde y gagne (banques, marchés, agents immobiliers, galeries,...)
- Les pays en profitent (fondations, investissements,...)
- Bahamas, Nieu, Chypre, Gibraltar,...

- Impacts nuisibles

- Trou noir de la balance des paiements
- Accroissement du déséquilibre Nord - Sud
- Accentuation des tendances (à la hausse et à la baisse)
- Destruction de l'économie de marché

Déclaration d'un commissaire de police cannois

La stratégie de ces curieux touristes [les investisseurs russes] comporte trois phases : les investissements immobiliers comme points d'ancrage ; la mainmise sur des secteurs d'activité, grâce à des complicités locales, avec élimination de la concurrence par le rachat ou l'intimidation et, pour finir, l'infiltration et le contrôle des institutions. La première phase est passée, la deuxième est entamée et la troisième n'est plus très éloignée. »

(L'Express, 2 mai 2002)

SOMMAIRE

1. Problématique du blanchiment

2. Remèdes

- Présentation des moyens de lutte anti-blanchiment
- Sensibilisation des partenaires de l'entreprise

Déclaration du juge Eric Halphen

« Il faut cinq minutes pour déposer 1 million aux Pays-Bas, cinq autres minutes pour le transférer sur un compte britannique, cinq de plus pour le transférer à nouveau sur un compte suisse. Il faut alors une journée pour se rendre dans ce pays, solder le compte, traverser la rue et en ouvrir un autre dans un établissement différent. Un juge devra, lui, attendre six mois pour obtenir une commission rogatoire aux Pays-Bas, presque un an en Grande-Bretagne, près de six mois encore en Suisse, pour s'apercevoir que le compte incriminé a été soldé ! »

14 mai 2011

Les moyens de lutte

- ✓ **Les textes internationaux**
 - ✓ Convention des Nations-Unies
 - ✓ Directives européennes

- ✓ **Les organismes**
 - ✓ TRACFIN
 - ✓ Groupe Egmont
 - ✓ GAFI

Un combat déloyal

- ✓ Des textes sans ambition
- ✓ Des législations disparates
Niches bancaires et fiscales
- ✓ Un manque de volonté politique ?

Un combat déloyal

Criminels

1. Truands diplômés
2. Salaire en millions
3. Moyens financiers
4. Moyens humains
5. Pas de scrupules
6. Pas de frontières

Autorités

1. Juristes formés sur le tas
2. Traitement de fonctionnaire
3. Moyens financiers
4. Moyens humains
5. Respect des lois
6. Commission rogatoire internationale



Interpol a saisi 3Mds\$ en 20 ans

Sensibiliser les partenaires - sanctions

- ✓ Risque d'image, de notoriété, de réputation ;
- ✓ Risque opérationnel ;
- ✓ Risque professionnel ;

- ✓ Risque pénal :

art. 324-1 code pénal : prison 5 ans, amende 375 000 €

peines complémentaires lourdes : interdiction d'exercer une fonction publique ou une activité professionnelle, interdiction d'émettre des chèques, annulation ou suspension du permis de conduire, confiscation de(s) la chose(s) qui est le produit de l'infraction initiale,... Pour les étrangers, cela peut aller jusqu'à l'interdiction du territoire français (à titre définitif ou pour une durée de 10 ans).

Sensibiliser les partenaires - sanctions

Si l'infraction initiale est punie d'une peine supérieure à 5 ans d'emprisonnement, l'auteur du blanchiment encourt la même peine que celle prévue pour l'infraction primaire.

Exemple : si l'infraction initiale est un crime, alors l'auteur du blanchiment encourra une peine de réclusion criminelle qui peut aller jusqu'à la perpétuité.

Si un associé d'une SA injecte en compte courant des fonds illicites, la SA est passible d'une amende de 1 875 000 €. Les peines complémentaires applicables aux personnes morales sont elles aussi très lourdes : dissolution, exclusion des marchés publics, interdiction de faire appel public à l'épargne,...

L'engagement de la responsabilité de la personne morale n'exclut pas celle de ses dirigeants. En revanche, la responsabilité de la personne morale n'est pas forcément en jeu si l'un des associés se rend coupable de blanchiment.

Sensibiliser les partenaires - sanctions

De nombreuses opérations délictueuses peuvent être juridiquement requalifiées en blanchiment : exemple de l'évasion fiscale requalifiée sur dossiers Tracfin par le procureur de la République

Sensibiliser les partenaires - information

- ✓ Problématique de la gouvernance
- ✓ Contrôle renforcé du recrutement (fonctions exposées)
- ✓ Contrôle financier : séparation des fonctions et des opérations (commandes – règlements – audit)
- ✓ Formation du personnel
- ✓ Connaissance et Information des partenaires extérieurs